

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le seize septembre, à 19 H 30, le Conseil Municipal de la commune de Saint Victor sur Rhins (Loire), conformément à l'article L2121-10 du Code général des collectivités territoriales, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, pour y tenir une session ordinaire.

Sont présents : MM. CRIONAY Timothée, DURILLON Gérard, BROSSETTE Maryline, FESSY André, CHARTIER Jacqueline, LAFAURIE Nathalie, GONIN Bertrand, VEILLARD Patricia, GIRARD Gabriel, AUTUSSE Lionel, POULARD Denis, TOURNUS Delphine, DURET Michel.

Absents excusés :

Absent : COGNET François

Ayant donné procuration :

Les membres formant la majorité des membres en exercice du Conseil Municipal, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

M. Gérard DURILLON est désigné secrétaire de séance.

Date de convocation : 09 septembre 2025

Date d'affichage : 18 septembre 2025

Nombre de conseillers en exercice :	14
Nombre de membres présents :	13
Nombre de votants :	13
Quorum :	07

Ordre du jour de la séance

- 1- Marché de travaux rénovation énergétique maternelle et cantine du groupe scolaire
- 2- Demande de contribution Fonds Solidarité Logement (FSL)
- 3- Modification du temps de travail du poste d'agent d'accueil (régularisation)
- 4- Emprunt de 130 000 € pour les travaux d'assainissement
- 5- Point sur les projets en cours
- 6- Questions diverses
- 7- Tour de table

Attribution de marché de travaux pour la rénovation énergétique de la maternelle et de la cantine au groupe scolaire Renée Levy

M. le Maire expose au conseil municipal, que dans le cadre de l'opération de rénovation énergétique de la maternelle et de la cantine au groupe scolaire Renée Levy, une consultation a été lancée selon la procédure adaptée conformément aux articles L.2123-1 et R.2123-1 et suivants du Code de la commande publique.

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié aux journaux d'annonces légales, sur le profil acheteur de la commune le 13 juin 2025. La date limite de remise des offres électroniques a été fixée au 02 septembre 2025 à 12h. Les prestations font l'objet de 4 lots.

Les marchés de travaux de chaque lot sont conclus pour les besoins du marché. Vingt plis ont été déposés dans les délais, dont deux pour le lot n°1, huit pour le lot n°2, huit pour le lot n°3 et deux pour le lot n°4. Une des deux offres du lot n°4 a été déclarée anormalement basse sur le chapitre 7 VMC.

Lors de sa réunion du 12 septembre et au vu du rapport d'analyse des offres, la Commission d'Appel d'Offres propose d'attribuer le marché à l'entreprise ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, pour chacun des lots :

Lot n°	Entreprise proposée à l'attribution	Montant HT de l'attribution
Lot n°1 : Façades / isolation par l'extérieur	AUBONNET	41 213,67 €
Lot n°2 : Menuiseries aluminium	A2S ALU	46 591,00 €
Lot n°3 : Peinture / plafonds	VILLECOURT	14 542,70 €
Lot n°4 : Electricité / VMC	LARUE	41 327,39 €

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2121-29 et L.2121-21 ;

Vu le Code de la commande publique, notamment les articles L.2123-1 et R.2123-1 et suivants ;

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents, décide, à l'unanimité de ses membres présents :

- d'attribuer les marchés de travaux comme suit :

Lot n°	Entreprise proposée à l'attribution	Montant HT de l'attribution
Lot n°1 : Façades / isolation par l'extérieur	AUBONNET	41 213,67 €
Lot n°2 : Menuiseries aluminium	A2S ALU	46 591,00 €
Lot n°3 : Peinture / plafonds	VILLECOURT	14 542,70 €
Lot n°4 : Electricité / VMC	LARUE	41 327,39 €

- d'autoriser M. le Maire à signer les pièces des marchés et tout document nécessaire à l'exécution des marchés.

Contribution volontaire au Fonds Solidarité Logement : attribution d'une subvention

M. le Maire présente à l'assemblée le courrier du Département de la Loire présentant le dispositif du Fonds Solidarité Logement (FSL). Le Département, compétent en matière d'action sociale, mobilise chaque année des moyens importants pour prévenir les expulsions, accompagner les ménages en difficulté et faciliter l'accès ou le maintien dans un logement décent.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents décide d'allouer une contribution de 100 € (cent euros) au titre du Fonds Solidarité Logement.

Modification du temps de travail d'un emploi

M. le Maire expose au conseil municipal la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail d'un emploi d'adjoint administratif permanent à temps non complet (15 heures hebdomadaires) afin de régulariser le temps de travail qui est de 16 heures effectives, soit 4 matins à 4 heures par jour.

Après avoir entendu M. le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents :

- Décide de porter, à compter du 1^{er} octobre 2025, de 15 heures à 16 heures le temps hebdomadaire de travail d'un emploi d'adjoint administratif.
- Précise que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice 2025.

Emprunt de 130 000 € auprès du Crédit Mutuel – budget assainissement

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance du projet de contrat de prêt établi par le Crédit Mutuel et des conditions générales, décide à l'unanimité de ses membres présents :

- De contracter un prêt de 130 000 € aux conditions suivantes :
 - Durée : 25 ans
 - Taux fixe : 3,55 %
 - Echéances constantes en capital et intérêts
 - Remboursement trimestriel
 - Frais de dossier : 0,10 % du montant autorisé, soit 130 €
- D'autoriser M. Timothée CRIONAY, Maire de la commune, à signer le contrat de prêt.

Point sur les projets en cours

Monsieur le Maire informe l'assemblée des travaux ou projets en cours :

1/ Les travaux à la station d'épuration ont commencé ce matin, pour une durée d'environ 7 semaines.

2/ Les travaux de renaturation de la cour d'école ont été subventionnés par le Fonds Vert à hauteur de 30 000 €. Les appels d'offres sont lancés par la CoPLER.

3 / Le bureau d'études VDI Ingénierie a présenté les différents scénarios pour la restauration écologique du seuil sur le Rhins, lors d'une réunion en mairie le 12 septembre dernier. La problématique majeure rencontrée est le réseau d'assainissement de la COR et le réseau d'assainissement de la commune qui passent sous ce seuil. Le bureau d'études va chiffrer deux hypothèses et une réunion avec tous les partenaires sera organisée en amont pour présenter les solutions et les problématiques d'assainissement.

Questions diverses

Monsieur le Maire donne des infos en vrac :

Le bréviaire a été prêté aux archives départementales pour une numérisation de cet ouvrage. Il sera exposé aux archives à St Etienne dans le cadre des journées du patrimoine ce week-end.

Le ski club recherche des bénévoles.

Des petits box vont être aménagés dans le local rangement de la salle des sports, dont un pour le ski club, 1 pour l'inter 15 août, 1 pour les placomusophiles. Le comité des fêtes s'installerait aux 3 chênes.

Les décorations de Noël choisies par le CME ont été livrées.

Tour de table

André FESSY signale que l'enrobé au cimetière sera fait après la Toussaint.

Jacqueline CHARTIER déplore le vol des courges dans le jardin pédagogique.

Bertrand GONIN fait part des problèmes de stationnement récurrents à la sortie de l'école. **Maryline BROSSETTE** signale que le courrier de rentrée évoquant ce sujet envoyé tous les ans aux parents sera une nouvelle fois transmis dans les prochains jours. Il rappelle également les difficultés de circulation dans la zone du Moulin Blanc.

Lionel AUTUSSE signale un panneau de signalisation prêt à tomber sur la route au lotissement du Coteau du Soleil et remercie la municipalité pour avoir nettoyé le terrain en friches.

Gabriel GIRARD se félicite des bons retours de la journée portes ouvertes de la MJC, organisée le dimanche 14 septembre. Il en profite pour annoncer que la section badminton compte 30 membres à ce jour.

Maryline BROSSETTE annonce que la rentrée scolaire s'est bien passée avec 110 élèves.

Sophie RITEAU a rejoint l'équipe du personnel de l'école pour la surveillance de la cour pendant la pause méridienne.

Prochaine réunion de conseil municipal : le mardi 21 octobre 2025

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

Le Maire,
Timothée CRIONAY

Le secrétaire,
Gérard DURILLON